

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 20 au dimanche 26 avril 2020

---



**POLICE**  
RIVIERA

**227 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**77 interventions**

---



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**700 jours engagements**  
Appuis d'urgence

---



**SDIS**  
RIVIERA

**14 interventions**

---

## **Interventions diverses**

*Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.*



### **La Tour-de-Peilz**



25.04.2020 - 1850 : un serpent au port

Trois pompiers sont alarmés pour prendre en charge un serpent qui se déplace au port de La Tour-de-Peilz. Ils récupèrent le reptile avec précaution à l'aide d'une perche et le relâche dans un endroit sans risque. Une patrouille de Police Riviera est aussi mobilisée.



### **Montreux**



Clarens, 23.04.2020 – 0115 : nuisances sonores

Notre présence est requise au Port du Basset, auprès de quatre personnes qui consomment de l'alcool et écoutent de la musique à haut volume tout en criant à tue-tête. Les intéressées sont priées de cesser leurs nuisances et sont informées d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 25.04.2020 – 0005 : franchissement des voies CFF

En cours de patrouille pédestre en gare de Clarens, les policiers interpellent deux hommes en train de traverser la voie de chemin de fer à pied. Tous deux sont dénoncés à l'autorité compétente.



Territet, 25.04.2020 – 1110 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur l'avenue de Chillon à Territet en direction de Montreux. Afin d'éviter une voiture qui freine brusquement devant lui, il freine à son tour, bascule en avant et chute lourdement sur la chaussée. Blessé, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'hôpital de Rennaz. Un rapport d'accident est dressé par Police.



25.04.2020 – 2125 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Un automobiliste ivre circule sur l'avenue du Casino en direction de Clarens, lorsqu'il dévie subitement sur la droite et percute un pilier en béton avant de s'immobiliser. Le conducteur est dénoncé à l'autorité compétente. Un rapport d'accident est établi par Police.



### **Vevey**



22.04.2020 -1650 : déchets végétaux en feu

En cours de patrouille motorisée en direction de la zone industrielle de la Veyre, les policiers aperçoivent un fort dégagement de fumée provenant d'un champ voisin. Sur place, ils rencontrent un homme en train de brûler des déchets végétaux. De la fumée se dégage de deux foyers d'une dizaine de mètres de long chacun. L'intéressé a déjà fait l'objet d'un avertissement et d'une dénonciation pour des faits similaires. Il est dès lors à nouveau dénoncé à l'autorité compétente.

23.04.2020 - 2315 : pollution sonore

Lors d'un point fixe sur l'avenue Général-Guisan, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère fortement en occasionnant de la pollution sonore. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



#### 24.04.2020 - 1530 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur le sentier des Bosquets lorsqu'un sac en tissu qui pendait à son guidon se prend dans les rayons de son vélo en bloquant sa roue avant. L'intéressé chute lourdement en avant. Blessé, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui l'achemine à l'hôpital de Rennaz. Un rapport d'accident est dressé par Police.



#### 25.04.2020 -1645 : des abeilles à récupérer

Des habitants de la rue de St-Légier s'inquiètent de la présence d'un nid d'abeilles sur le toit de leur maison. Ils contactent un professionnel de la région et il est fait appel aux pompiers pour lui apporter leur aide. Huit sapeurs sont mobilisés avec un camion-échelle de 30 mètres. Un pompier et le professionnel prennent place dans la plateforme de l'échelle et récupèrent le nid.



#### 26.04.2020 -0510 : nuisances sonores

Des nuisances sonores sont occasionnées au Jardin du Rivage par divers groupes de jeunes. Plusieurs patrouilles de police interviennent et identifient quinze personnes, dont six peu coopérantes qui sont dénoncées pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

### Autres



Depuis le lundi 23 mars, les astreints œuvrent en opération Covid-19. Ils sont en service 7j/7, 24h/24 pour une durée encore indéterminée.

**\*\*\***

### Irrespect des consignes de non-rassemblement et de distanciation sociale en période de Covid-19 dans diverses communes :



Le lundi 20 avril à 01h15, notre présence est requise sur le site du collège de Corsier pour des nuisances sonores provoquées par trois jeunes qui écoutent de la musique à haut volume. Le détenteur de l'enceinte acoustique est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. De plus, ne respectant pas les distances sociales, tous sont amendés. A 16h30, un groupe de dix jeunes est approché au débarcadère du Quai Perdonnet à Vevey. Neuf sont amendés et un récidiviste dénoncé pour irrespect des normes d'hygiène liées au virus. A 17h30, ce sont six jeunes qui sont amendés au chemin des Jaquerodes à St-Légier, alors qu'ils sont installés à une table de pique-nique, trop proches les uns des autres.

En date du mardi 21 avril à 18h30, une patrouille de police aperçoit sept jeunes, sur la Place du Marché à Montreux, ne respectant pas les directives liées au Coronavirus, dont trois qui prennent la fuite en courant. Les quatre autres sont identifiés. Trois sont amendés et un récidiviste dénoncé. A 19h00, trois adolescents sont amendés dans la cour du Collège de Blonay. A 20h30, une tierce personne nous signale des nuisances sonores sur la voie publique. Les policiers interviennent à la rue de la Byronne à Vevey, où ils interpellent neuf jeunes attroupés autour d'une table de ping-pong : sept sont amendés et deux récidivistes dénoncés. A 21h30, sept jeunes se tiennent trop près les uns des autres au Bain des Dames à La Tour-de-Peilz : six sont amendés et un récidiviste est dénoncé. A 22h15 dans la même ville, quatre jeunes sont amendés et deux récidivistes dénoncés au Quai Roussy pour non-respect des dispositions sanitaires en vigueur.

Le vendredi 24 avril à 17h30, deux mineurs sont assis à moins de deux mètres sur un banc de la rue Louis-Meyer à Vevey : l'un est amendé et le second, récidiviste, dénoncé. A 20h45, trois hommes sont approchés aux Bosquets à Vevey, dont deux qui sont amendés pour irrespect des distances sociales.

Le dimanche 26 avril à 00h30, les policiers interviennent au Pierrier à Clarens où six jeunes se sont réunis sans respecter les consignes d'hygiène actuellement en vigueur. A 01h45, une tierce personne nous signale un rassemblement de neuf personnes dans la cour du Collège Jean Kratzer à Vevey. Les policiers interviennent sur place et les amendent. A 23h45, une patrouille de police pédestre aperçoit six jeunes sur le Quai Ernest-Ansermet à Vevey. L'un prend la fuite. Quant aux cinq autres, ils sont contrôlés : quatre reçoivent une amende et un récidiviste est dénoncé.



## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
22.04.20	Vevey, Av. Gilamont	50 km/h	71 km/h	439	42	9.567 %
24.04.20	Tour-de-Peilz, Rte Chailly	50 km/h	76 km/h	*	136	*
25.04.20	Clarens, Rue du Lac	60 km/h	80 km/h	*	25	*

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur Combettaz)	50 km/h	7'334	0	207	2.822 %
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	14'824	0	50	0.332 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	19'439	0	20	0.103 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	9'139	5	0	0.055 %